

Département du Bas-Rhin, Arrondissement de MOLSHEIM

COMMUNE de GRIESHEIM-PRES-MOLSHEIM

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du vendredi, 26 juin, 2026

Sous la présidence de M. Christophe FRIEDRICH, Maire

Conseillers élus : 19, en fonction : 19, présents : 13 (quorum atteint)

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Myriam BUREL**MEMBRES PRESENTS :** M. ATIBARD Arnaud, Mme BAUER Sybille, Mme DIETZ Laurianne, M. EBER Noé, Mme FREY Laetitia, M. FRIEDRICH Christophe, M. FRIEDRICH Florian, Mme GRASS Sophie, Mme LUTZ Anne, M. MAETZ Claude, M. MULLER Loïc, Mme RHINN Muriel, Mme SCHMITT Magali.**MEMBRE ABSENTS EXCUSES :** Mme ESSLINGER Chantal (procuration à Christophe FRIEDRICH), M. GILLMANN Sébastien (procuration à Sophie GRASS), M. HISS Sébastien (procuration à Noé EBER), M. IMBERT Jean-Pierre (procuration à Loïc MULLER), Mme LAUGEL Virginie (procuration à Sybille BAUER).**MEMBRE ABSENTS :** M. HAMEURY Marc.

OBJET : CONVENTION D'OCCUPATION DE LA MAISON SITUEE AU 54 RUE DU CIMETIERE**Vu** la délibération n° 55/2015 du 25 septembre 2026 approuvant la convention d'occupation de la maison située au 54 rue du Cimetière à Griesheim-près-Molsheim, conclue avec la micro-crèche « Les Ptits Lou », représentée par Mme REMY ;**Vu** la cession du fonds de commerce de la micro-crèche « Les Ptits Lou » par Mme REMY à la société MDI représentée par M. David MATTERN directeur général ;**Vu** la nouvelle convention d'occupation de la maison située au 54 rue du Cimetière à Griesheim-près-Molsheim entre la commune de Griesheim et la société MDI représentée par M. David MATTERN, directeur général, exploitant de la micro-crèche « Les Ptits Lou » ;**Vu** l'article L. 1311-2 du Code général des collectivités territoriales ;**Considérant** que Mme REMY a cessé son activité et a cédé son fonds de commerce à la société MDI représentée par M. David MATTERN, directeur général ;**Considérant** que la société MDI reprendra l'activité de la micro-crèche à compter du 24 août 2026 ;**Considérant** qu'il y a lieu de régulariser cette situation par une nouvelle convention d'occupation,

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

APPROUVE la nouvelle convention d'occupation de la maison située au 54 rue du Cimetière à Griesheim, conclue entre la commune de Griesheim-près-Molsheim et la société MDI exploitant de la micro-crèche « Les Ptits Lou ».

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention et tous les documents relatifs à ce dossier.

POUR EXTRAIT CONFORME
GRIESHEIM, le 30 juin 2026

La secrétaire de séance,
Myriam BUREL



Le Maire,
Christophe FRIEDRICH

